

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

GAEC de la Grée « la Grée Bourgerel » NOYAL-MUZILLAC

Une consultation du public sera ouverte **du jeudi 12 septembre 2019 à 9h00 au vendredi 11 octobre 2019 à 16h30** en mairie de NOYAL-MUZILLAC portant sur la demande présentée par le GAEC de la Grée, dont le siège social est situé au lieu-dit «la Grée Bourgerel » à NOYAL-MUZILLAC (56190) en vue d'exploiter, après extension, un élevage de 290 vaches laitières à cette même adresse.

Cet établissement relève de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'Etat (www.morbihan.gouv.fr) et en mairie de NOYAL-MUZILLAC aux jours et horaires suivants :

- **du lundi au jeudi de : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15**
- **le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30**
- **le samedi de : 9h à 12h**

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 11 octobre 2019 à 16h30 :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de NOYAL-MUZILLAC ;
- ou les adresser au préfet (direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE – 1 allée du Général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex) par lettre ;
- ou par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr